

AZAY-SUR-CHER



DOSSIER D'INSCRIPTION SERVICES PÉRISCOLAIRES 2018 - 2019

Chers parents,

Quelques rappels concernant la rentrée scolaire 2018-2019 :

- L'école se déroulera sur 4 jours **les lundis-mardis-jeudis et vendredis**
- Les nouveaux horaires seront de **8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00**.

Pour faciliter l'ensemble des procédures administratives et afin de ne communiquer qu'une seule fois l'ensemble des informations relatives à votre situation familiale, vous voudrez bien trouver dans ce dossier unique élaboré en partenariat avec la Communauté de Communes Touraine Est Vallées (TEV), la fiche de renseignements et le formulaire d'inscription aux différents services périscolaires (Restaurant, transport scolaire).

Les fiches d'inscription annuelle et/ou mensuelle à l'accueil périscolaire et de loisirs (mercredis et vacances) sont téléchargeables sur le site internet de la TEV via l'espace famille Sud Loire ou à disposition au pôle enfance -ALSH d'Azay-sur-Cher.

De même, il vous appartient, pour le transport scolaire, de procéder à l'inscription en ligne de votre enfant, sur le portail du Conseil Régional.

Pour de plus amples renseignements, le service municipal est à votre disposition au secrétariat de mairie ou par téléphone au 02 47 45 62 40 et les élus lors des permanences qui ont lieu en mairie chaque samedi matin de 10h00 à 12h00.

Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal vous souhaitent une très bonne rentrée scolaire.

Janick ALARY
Maire

Carol PASQUET
Adjointe en charge des Écoles
et de la Jeunesse

**UN DOSSIER PAR FAMILLE À DEPOSER EN MAIRIE
IMPERATIVEMENT AVANT LE 15 JUIN 2018**
(Ce dossier s'il est incomplet ne sera pas accepté)

Documents à joindre à ce dossier :

- Photographie
- Fiche sanitaire par enfant
- Attestation d'assurance
- Attestation précisant votre quotient familial pour toute nouvelle inscription.
- En cas de séparation ou divorce des parents, toute pièce justificative de l'attribution du droit de garde.
- Mandat SEPA + RIB pour toute première demande

Horaires d'ouverture de la Mairie :

- Lundi de 14h à 17h.
- Mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Jeudi et samedi de 9h à 12h.

Ce dossier peut être téléchargé via le site de la mairie (<http://www.mairie-azaysurcher.fr>) ou retiré à l'accueil de la mairie.

INFORMATIONS UTILES 2018-2019

1 - Restaurant scolaire

Le service fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Le prix du repas quotidien s'élève à 2,95 €, 2,40 € pour les familles nombreuses et pour un enfant bénéficiant d'un PAI.

Il est de 3,65 € pour les repas exceptionnels (ou enfants non inscrits à l'année).

Les menus sont affichés dans les écoles et consultables sur le site internet ainsi que le règlement intérieur.

N'oubliez pas de compléter une fiche sanitaire par enfant, obligatoire et valable pour l'ensemble des services périscolaires.

La famille reçoit la facture par mois échu. En plus des moyens de paiement habituels, il vous est possible de la régler par carte bancaire via l'espace famille de la TEV muni de vos identifiant et mot de passe indiqués sur la facture mensuelle.

2-Transport scolaire



Depuis septembre 2017, la Région Centre-Val de Loire a pris la compétence en matière de Transport Scolaire et prend en charge la gratuité pour tous les élèves.

Les inscriptions au transport scolaire se font, en priorité, en ligne sur le site régional www.remi-centrevalde Loire.fr entre le vendredi 01 juin 2018 et le lundi 23 juillet 2018.

Au-delà du 23 juillet, une pénalité de 10 euros par élève sera appliquée, dans la limite de 20 euros par famille.

Cette inscription sera acceptée dans le circuit demandé en fonction du nombre de places disponibles.

Toute inscription au-delà de la date limite prévue ne pourra être garantie pour le jour de la rentrée.

Pour renouveler une inscription : vous pouvez accéder à vos données personnelles avec l'identifiant inscrit sur la carte de transport de votre enfant. Si vous avez perdu le mot de passe, il vous sera possible de le récupérer depuis le site REMI en cliquant sur « mot de passe ou identifiant perdu ».

Lors de cette inscription, vous aurez accès au paiement en ligne pour régler directement par carte bancaire les 25 euros de frais de gestion par élève, dans la limite de 50 euros par représentant légal. A défaut, vous recevrez une facture de la mairie.

N'oubliez pas de télécharger la photographie nécessaire à l'établissement de la carte que vous recevrez directement à votre domicile la dernière semaine d'août.

Nouveauté : votre enfant devra badger sa carte à chaque montée dans le car (billetique électronique).

Cette formalité accomplie, vous devez néanmoins compléter la fiche d'inscription transport scolaire "mairie" ci-jointe.

L'un des parents d'un enfant de maternelle (ou toute personne habilitée et nommément précisée) doit impérativement être présent à la montée et à la descente du car. A défaut, il sera déposé à l'école, en mairie ou au pôle enfance si celui-ci y est inscrit.

Les circuits et les horaires sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune www.mairie-azaysurcher.fr/ Ecoles et jeunesse/Affaires scolaires/Transport scolaire ainsi que le règlement régional.

Les horaires définitifs seront affichés aux points d'arrêt fin août.

3-Accueil périscolaire et ALSH des mercredis et vacances



L'accueil périscolaire est ouvert **le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h00 à 18h45, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.**

Avant toute fréquentation, vous devez inscrire votre enfant en accueil périscolaire, à l'accueil de loisirs en retournant la fiche d'**inscription annuelle** téléchargeable sur le site de la Communauté de Communes Touraine Est Vallées via l'espace famille : www.tourainevallées.fr/espace-famille/Espacefamillesud-loire.

A défaut, vous devez l'inscrire mensuellement au plus tard le 20 du mois, pour le mois suivant, en remplissant la **fiche mensuelle**.

Ce document peut également être retiré au pôle enfance -ALSH d'Azay-sur-Cher. (Contact téléphonique 02.47.35.52.96)

Le règlement intérieur et les grilles tarifaires sont consultables sur le site www.tourainestvallées.fr/espace-famille/

L'espace famille de la TEV est à votre disposition pour tous renseignements, inscriptions et modifications de planning au 02 47 45 61 70 ou par mail à espacefamille@tourainestvallées.fr.

La tarification étant basée sur le quotient familial, le tarif maximum est automatiquement appliqué aux familles qui ne fournissent ni numéro d'allocataire, ni attestation. Pour toute nouvelle inscription, il est rappelé que le quotient familial est délivré par l'organisme d'allocations familiales.



Année Scolaire 2018-2019
Dossier d'inscription aux services périscolaires



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

ENFANTS DE LA FAMILLE : de la naissance aux CM2

Nom	Prénom	Date de naissance	Scolarisé(e) en classe 2018-2019

RESPONSABLES LÉGAUX / CONTACTS

	Représentant légal 1	Représentant légal 2
NOM		
NOM de jeune fille		
Prénom		
Situation familiale : <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> En couple <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Veuf (ve) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e)		
Garde alternée : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Préciser le payeur <input type="checkbox"/> représentant 1 <input type="checkbox"/> représentant 2 (fournir un planning de semaine de garde) <i>(Dans ce cas, fournir un courrier signé des 2 parents ou un jugement de garde)</i>		
Adresse		
N° Téléphone Domicile		
N° Téléphone Portable		
Adresse mail pour la facturation		
Nom, adresse et numéro de téléphone de l'employeur		

N° d'allocataire (obligatoire) :au nom de M. ou Mme

Régime général (CAF)

Autres régimes : MSA ou autre (à préciser) :

} Fournir l'attestation du QF délivrée par votre organisme d'allocation familiale

Nombre d'enfants à charge :

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations nominatives recueillies sur le présent formulaire peuvent faire l'objet d'un droit d'accès et de rectification. Ce droit s'exerce auprès de la Mairie d'AZAY SUR CHER.

AUTRES PERSONNES (à l'exclusion de tout mineur) AUTORISÉES À VENIR CHERCHER MON/MES ENFANT(S) POUR TOUTES ACTIVITÉS ET À CONTACTER EN CAS D'URGENCE.

NOM	Prénom	Qualité (1)	Adresse	N° Téléphone

Seules les personnes autorisées pourront prendre en charge votre (vos) enfant(s) sur présentation d'une pièce d'identité. Il est vivement conseillé de prévenir par téléphone en cas d'imprévu.

(1) Préciser s'il s'agit de grands parents, d'assistantes maternelles...

PAIEMENT DES ACTIVITES

Dématérialisation des factures

Les factures sont dématérialisées, et envoyées par mail, à l'adresse indiquée précédemment.

Si vous souhaitez maintenir un envoi papier de vos factures mensuelles, merci de cocher la case ci-dessous :

Je souhaite maintenir l'envoi papier de mes factures

Prélèvement automatique

Je souhaite reconduire le prélèvement automatique : Oui Non

Je souhaite bénéficier du prélèvement automatique : Oui Non

Si oui, merci de compléter le mandat SEPA disponible en mairie ou sur le site internet de la commune et de joindre un Relevé d'Identité Bancaire.

AUTORISATIONS

Je soussigné(e) M. /Mme

certifie avoir pris connaissance des Règlements Intérieurs des services auxquels j'ai inscrit mon (mes) enfant (s) et à en accepter les conditions. (Les règlements sont affichés aux accueils, consultables en Mairie et sur le site internet de la commune ou/et de la Communauté de communes Touraine Est Vallées.)	Oui <input type="checkbox"/>
autorise mon enfant à participer à l'ensemble des sorties organisées dans le cadre des différents accueils (dont les mini-camps organisés par l'accueil de loisirs d'été, le cas échéant.)	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
autorise l'utilisation de l'image de mon enfant sur les supports municipaux et/ou intercommunaux dans le cas où l'activité à laquelle il a participé pourrait être filmée ou photographiée.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

ASSURANCE

Chaque enfant doit être couvert par une assurance responsabilité civile individuelle accident corporel.

Nom et adresse de la compagnie :

Je m'engage à fournir une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile / individuelle accident corporel couvrant la période de **septembre 2018 à août 2019 au plus tard le 30 septembre 2018.**

ENGAGEMENT

Je soussigné(e) (responsable légal 1) (responsable légal 2) de l'enfant
déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche de renseignements et m'engage à signaler tout changement de situation familiale, de coordonnées, de quotient familial....

Fait à, le .../...../2018

Signature obligatoire, précédée de la mention "lu et approuvé"

Responsable légal 1:

Responsable légal 2 :

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM PRÉNOM

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR)

.....
.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF)

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....
.....
.....

OBSERVATIONS

.....
.....
.....
.....
.....
.....

